



SYNDICAT FRANCILIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Une curieuse conception du télétravail

Lors de son arrivée à la direction de l'audit interne, l'ex-N-1 du directeur précédent a souhaité revoir les conventions de télétravail des auditeurs. Il a institué le vendredi comme seul jour possible pour le télétravail en oubliant que des collaborateurs étaient un vendredi sur deux en RTT. Certains ont donc vu leur jour de RTT disparaître. Les RH ont fini par expliquer au directeur que ce n'était pas comme ça qu'il fallait faire... Quant à ceux qui voulaient un autre jour, ils en ont été pour leurs frais, avant que le directeur n'effectue récemment un nouveau revirement. A propos quand donc se réunit enfin la commission de suivi de l'accord signé par la Cfdt sur le déménagement du Village La Poste ?

.....
CFDT SF3C
23 rue d'Alleray 75015 Paris
01 40 29 82 00
www.cfdtsf3c.org

RIFI FI À LA DAI

La Direction de l'Audit Interne de la BSCC aurait bien besoin d'être auditée !

Depuis l'arrivée d'un nouveau directeur à l'audit interne du Courrier Colis, c'est la chienlit : la désorganisation est permanente sous couvert d'agilité et le mal-être des collaborateurs s'accroît de jour en jour.

Monsieur le directeur a prétendu ne pas avoir à pratiquer de dialogue social. La Cfdt l'a finalement imposé au forceps, au bout de 4 mois d'efforts, mais les engagements pris lors de la première rencontre attendent encore d'être mis en œuvre pour la plupart. L'organigramme du service n'est toujours pas clair, les méthodes de travail, la forme des rapports et les processus d'audit sont modifiés du jour au lendemain, quelquefois sans explication ni surtout de ligne directrice et encore moins d'écrits, un comble pour un service d'audit.

La situation des effectifs est inquiétante : depuis son arrivée, 9 collaborateurs sur 22 sont partis, préférant quitter cette atmosphère pesante. Trois recrutements seulement ont été effectués.

Veut-on faire disparaître l'audit ?

Pour ceux qui restent, l'opération survie est engagée, car Monsieur le directeur l'a dit clairement à certains d'entre-eux : tu n'as pas le niveau, il te faut aller voir ailleurs ou prendre un TPAS.

En prenant ses fonctions, Monsieur le directeur s'est fait rattacher hiérarchiquement tous les collaborateurs du service. Mais lorsqu'il les apprécie, ils font des recours pour la première fois de leur carrière. **La commission de médiation reconnaît le bien fondé des recours et déjuge le directeur en revoyant à la hausse l'évaluation.**

Un sondage réalisé par la Cfdt auprès des collaborateurs de la DAI en avril est édifiant : 100% des répondants trouvent que la situation du service se dégrade, que rôles et responsabilités ne sont pas clairement définis et **tous déclarent n'avoir pas confiance dans leur nouveau directeur.**

Celui-ci l'a balayé d'un revers de raquette et traité avec le mépris qu'on retrouve souvent dans son attitude vis-à-vis de ses collaborateurs, en particulier avec son « adjoint ».

Ce dernier est régulièrement rabroué en réunion plénière lorsqu'il consulte son ordinateur pendant que Monsieur le directeur parle. Quand c'est au tour de son adjoint de parler, Monsieur le directeur s'empresse de lire ses mails... Entre-eux la communication ne passe pas toujours, quand l'un dit blanc un jour, l'autre dit noir le lendemain mais la « morale » est sauve, c'est toujours Monsieur le directeur qui a raison...

Monsieur le directeur veut élever le niveau de l'audit : il commence ses ETC en organisant une interro surprise : qui connaît le CA de la branche ?

Monsieur le directeur veut simplifier l'audit, mais il refuse d'écrire, de répondre aux mails, et attends le dernier moment pour valider les demandes de congés ou de déplacement.

Un incident récent a déclenché un signalement pour danger grave et imminent devant le CHSCT. La présidente du CHSCT a pris des mesures conservatoires pour protéger les salariés. Le Médecin du travail et l'Inspection du Travail ont été saisi. Des groupes d'écoute vont être organisés pour les collaborateurs et un CHSCT extraordinaire examinera les résultats et décidera ou non l'ouverture d'une enquête complémentaire.

En attendant, espérons qu'on conseillera à Monsieur le directeur de changer de comportement.